



moëlan
sur-mer
— MOLAN

Prénom et Nom de ou des enfant(s) :

Ville de Moëlan-sur-Mer

Annie-Claude LE CORRE

Responsable périscolaire - Atebeg troskol

06 14 08 02 19

periscolaire@moëlan-sur-mer.bzh

Restauration et accueil périscolaire Formulaire d'inscription 2024

Légal 1

Prénom et Nom :

Adresse :

Téléphones : Portable :

Professionnel :

Mail :

Légal 2

Prénom et Nom :

Adresse :

Téléphones : Portable :

Professionnel :

Mail :

Autres personnes pouvant récupérer le(s) enfant(s)

Prénom et Nom :

Téléphone :

Prénom et Nom :

Téléphone :

Prénom et Nom :

Téléphone :

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016, vous acceptez que vos données personnelles, y compris les photographies, soient traitées par la Ville de Moëlan-sur-Mer à des fins de communication, promotion, et valorisation des activités de la ville, incluant mais non limité à des publications sur le site web de la ville, les réseaux sociaux, les brochures, et tout autre support de communication.

J'autorise

Je n'autorise pas

Mairie de Moëlan-sur-Mer • Ti Ker Molan

2, rue des Moulins - 29350 Moëlan-sur-Mer

02 98 39 60 10 - mairie@moëlan-sur-mer.bzh - www.moëlan-sur-mer.bzh

Informations et pièces obligatoires à fournir lors de l'inscription au service périscolaire :

Médecin traitant :

Téléphone :

Autorisation d'hospitalisation :

J'autorise

Je n'autorise pas

Numéro d'allocataire CAF :

- Attestation de quotient familial CAF ou dernier avis d'imposition
- Attestation d'assurance responsabilité civile de l'année en cours
- Photocopie du carnet de vaccination à jour
- Les allergies alimentaires et maladies de la nutrition ou handicaps doivent être signalés obligatoirement au service
- Justificatif de domicile ou attestation sur l'honneur d'hébergement
- En cas de divorce ou de séparation des parents, fournir une photocopie du jugement de divorce ou de séparation précisant l'autorité parentale et le mode de garde OU une attestation sur l'honneur manuscrite signée des deux parents fixant le mode de garde et le lieu de résidence de ou des enfant(s)

Seul le dossier complet et signé sera accepté.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

Fait à Moëlan-sur-Mer, le

Signature